

Ce sont :

MM. Michel Barnier ;  
Jean-Pierre Abelin ;  
Roland Beix ;  
Claude Evin ;  
Pierre Zarka ;  
Jean-François Mancel.

(Les six députés dont les noms précèdent prennent place au bureau.)

M. le président. Le Bureau d'âge de l'Assemblée nationale est constitué.

— 3 —

#### COMMUNICATION DE LA LISTE DES DEPUTES ELUS

M. le président. En application de l'article L.O. 170 du code électoral, j'ai reçu de M. le ministre de l'intérieur la liste des députés élus.

Acte est donné de cette communication.

En application de l'article 2 du règlement, la liste des députés est affichée et sera publiée à la suite du compte rendu intégral de la présente séance.

— 4 —

#### REQUETES

#### EN CONTESTATION D'OPERATIONS ELECTORALES

M. le président. En application de l'article L.O. 181 du code électoral, j'ai reçu du Conseil constitutionnel communication des requêtes en contestation d'opérations électorales qui lui sont parvenues.

Conformément à l'article 3 du règlement, ces communications sont affichées et seront publiées à la suite du compte rendu intégral de la présente séance.

— 5 —

#### ALLOCUTION DE M. LE PRESIDENT D'AGE

M. le président. Mesdames, messieurs, chers collègues, j'ai décidé de réserver au président élu de l'Assemblée nationale, l'honneur de faire l'éloge funèbre de nos chers collègues disparus après la clôture de la dernière session de la V<sup>e</sup> législature : MM. François Billoux, François Bénard, Raymond Barbet et André Bouilloche.

Dès maintenant, j'adresse à leurs familles, en mon nom et en votre nom à tous, notre souvenir ému. Je leur fais part de notre peine et je leur dis que nous sommes de cœur avec elles. Mesdames, messieurs, mes chers collègues, je vais vous parler du chômage. (Sourires sur plusieurs bancs.)

L'augmentation du prix du pétrole — peut-être justifiée — a précipité la France dans une crise économique profonde.

Il y a eu des chômeurs : il y a eu des petits commerçants qui ont fait faillite et des industriels qui ont perdu le goût d'entreprendre.

Allons-nous pendant longtemps encore continuer à acheter en Amérique 80 p. 100 des machines-outils que nous utilisons, alors que nous pourrions les construire nous-mêmes et les exporter ?

Allons-nous pendant longtemps également, continuer à acheter au Japon 80 p. 100 des motocyclettes que nous utilisons, alors que nous pourrions les construire nous-mêmes et les exporter ?

La France, pays de Nicée, qui a inventé la photographie, va-t-elle continuer à acheter ses appareils photographiques à l'étranger, alors que nous pourrions les construire et les exporter ?

Pourquoi l'industrie textile, la métallurgie et bien d'autres sont-elles toujours en crise ?

C'est que les industriels français ne disposent pas des crédits nécessaires pour s'équiper en moyens de production modernes, pour construire de nouvelles usines et pour lancer leurs fabrications en grande série afin d'en diminuer le prix.

Au milieu de ces difficultés, le Gouvernement a réussi à stabiliser le franc et même à l'améliorer.

Toutefois, le taux d'intérêt est encore trop élevé pour que les industriels puissent investir à l'aide des seuls crédits bancaires.

Il faut donc avoir recours à un moyen de financement parallèle, et ce ne peut être qu'un impôt de solidarité, un grand impôt sur la fortune une fois pour toutes.

Mais, ce qui est important, c'est que le produit de cet impôt ne serait pas versé au budget général, mais à une caisse qui répartirait ces crédits au mieux des intérêts de la France.

Les investissements de cette caisse resteraient sa propriété et seraient loués aux industriels à un prix raisonnable.

Ainsi, la France serait de nouveau en mesure d'investir dans l'industrie, de faire repartir l'économie et de résorber le chômage.

Mais, il y a encore d'autres chômeurs, dans les métiers d'art notamment : la peinture, la sculpture, la ferronnerie d'art, et aussi l'hôtellerie, la restauration et le spectacle.

Pour animer ces différents secteurs, il faudrait que le Gouvernement décide d'organiser en 1980 une grande exposition universelle.

Une exposition universelle, c'est cinquante millions de clients étrangers qui viendraient en France dépenser leurs devises et acheter nos produits.

Une exposition universelle, c'est aussi la fête ; les jeunes seraient heureux.

Et alors, la France meurtrie par la guerre, l'occupation, la déportation, les guerres coloniales et la crise aurait là l'occasion de retrouver son sourire. (Applaudissements sur divers bancs.)

— 6 —

#### ELECTION DU PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

M. le président. L'ordre du jour appelle, conformément à l'article 9 du règlement, l'élection du président de l'Assemblée nationale.

Cette élection a lieu par scrutin secret à la tribune.

Aux deux premiers tours de scrutin, la majorité absolue des suffrages exprimés est requise ; au troisième tour la majorité relative suffit et, en cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est élu.

Chaque député monte à la tribune à l'appel de son nom.

Des bulletins imprimés sont à la disposition de nos collègues dans les salles voisines.

Ils devront être mis dans l'urne sous enveloppe.

Le scrutin sera dépouillé par quatre scrutateurs titulaires et deux scrutateurs suppléants dont je vais tirer au sort le nom. (Il est procédé au tirage au sort des scrutateurs.)

M. le président. Sont désignés :

Scrutateurs titulaires : MM. Labbé, Caillaud, Maillet (Raymond), Malvy ;

Scrutateurs suppléants : MM. Laurent (Paul), Pourchon.

Je vais tirer au sort la lettre par laquelle commencera l'appel nominal :

(Le sort désigne la lettre U.)

M. le président. Afin de faciliter le déroulement ordonné du scrutin, je prierai mesdames et messieurs les députés de bien vouloir attendre, pour s'avancer au pied de la tribune, l'annonce de la lettre initiale de leur nom.

Le scrutin va être annoncé dans l'ensemble du Palais.

M. le président. Le scrutin est ouvert.

Il sera clos à dix-sept heures cinq.

Huissier, veuillez commencer l'appel nominal.

(L'appel a lieu. — Le scrutin est ouvert à seize heures vingt.)

M. le président. Personne ne demande plus à voter ?...

Le scrutin est clos.

J'invite MM. les scrutateurs qui ont été désignés au début de la séance à se rendre au troisième bureau pour procéder au dépouillement.

Le résultat du scrutin sera proclamé ultérieurement.

#### Suspension et reprise de la séance.

M. le président. La séance est suspendue pour environ trois quarts d'heure.

(La séance, suspendue à dix-sept heures cinq minutes, est reprise à dix-huit heures.)

M. le président. La séance est reprise.

Voici le résultat du dépouillement du scrutin pour l'élection du président de l'Assemblée nationale :

|                               |     |
|-------------------------------|-----|
| Nombre de votants.....        | 489 |
| Bulletins blancs ou nuls..... | 2   |
| Suffrages exprimés.....       | 487 |
| Majorité absolue.....         | 244 |

Ont obtenu :

|                          |                 |
|--------------------------|-----------------|
| M. Chaban-Delmas.....    | 153 suffrages ; |
| M. Edgar Faure.....      | 136 suffrages ; |
| M. Pierre Mauroy.....    | 112 suffrages ; |
| M. Maurice Andrieux..... | 86 suffrages.   |